

Image not found or type unknown



Appel d'une décision du juge des tutelles

Par **Michele Ecuier**, le **07/07/2018** à **07:01**

Bonjour,

Le 27 octobre 2017 le juge des tutelles me nomme mandataire spéciale de mon père. Deux de mes soeurs contestent cette décision. Le 25 mai 2018 la juge notifie une curatelle renforcée et me nomme curatrice, entre temps la cour d'appel nous convoque pour la première décision. Que doit-on faire, doit on nous y rendre ? La décision n'est-elle pas caduque dès lors qu'une autre est intervenue ? Merci de votre réponse.